

Image not found or type unknown



Droit des étranger en france pour titre de séjour

Par **mumu**, le **18/03/2010** à **14:27**

Bonjour, je voudrais savoir si on peut empêcher mon mari d'avoir un titre de séjour. Je vous explique : je suis belge résidente en France depuis 1989, ayant une fille d'un premier mariage avec un français et l'ai divorcée depuis 2 ans et j'ai rencontré mon mari actuel, il a 1 an et demi, on s'est marié le 13 mars et mon mari n'a pas de papiers et à la préfecture on nous dit de revenir mariés car le monsieur doit vivre avec le préfet, la conduite à tenir, est-ce qu'il y a des chances qu'il ait ses papiers ? merci